Pratiques d'élevage

bovins

En 2015, les élevages de bovins disposent en moyenne de 2,5 bâtiments pour une surface totale de 1 349 m². Ces bâtiments ont été construits ou rénovés pour 44 % d'entre eux depuis 2000. En moyenne, les exploitations laitières ont des bâtiments plus grands et plus récents : 52 % des exploitations laitières disposent de stabulation libre pour les vaches, 41 % de box ou logettes et seulement 7 % de stabulation entravée. La traite se fait essentiellement à la main dans des salles fixes dédiées, mais la traite mobile ou à l'étable se pratique dans 7 % des cas. À l'opposé, 7 % des éleveurs ont investi dans des robots de traite et jusqu'à 18 % dans les plus grands élevages.

Dans les exploitations de vaches allaitantes, le système des box ou logettes est plus rare (4 %). Les stabulations libres, mais aussi entravées, sont plus fréquentes (respectivement 77 % et 19 %).

Près des deux tiers des éleveurs de bovins disposent d'une infirmerie dédiée, et plus de la moitié pratiquent des vaccinations. Ces pratiques augmentent avec la taille des élevages.

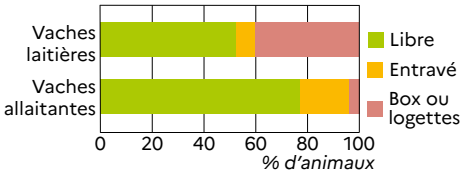
Sur les pâtures ou dans les bâtiments, les pratiques d'élevage mobilisent en moyenne 8 heures par jour dans les élevages de vaches allaitantes, et jusqu'à 14 heures par jour dans ceux de vaches laitières, dont 5 heures pour la traite.

Bâtiments d'élevages bovins en 2015

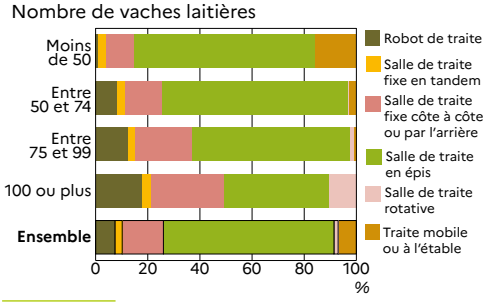
• Selon la surface et l'âge

Types d'élevages bovins	Nombre moyen de bâtiments*	Surface moyenne des bâtiments	Répartition des bâtiments selon la date des derniers travaux		
			Avant 1980[1]	Entre 1980 et 2000	Après 2000
	nombre	*m²*		*%*	
Allaitants spécialisés[2]	2,3	1 139	26	36	38
Laitiers spécialisés[2]	2,7	1 513	15	35	50
Tous types d'élevage[2]	2,5	1 349	21	35	44

• Selon le mode de stabulation (tous types d'élevage)

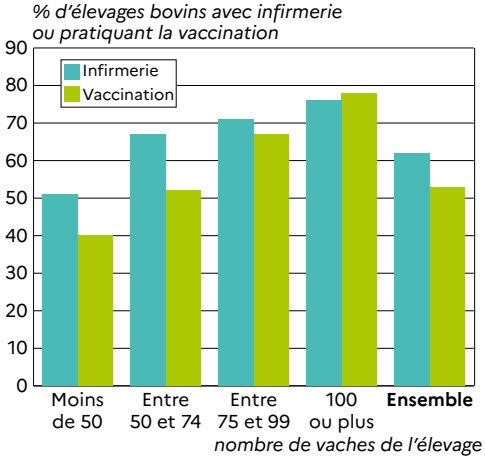


• Équipement en salle de traite des élevages laitiers spécialisés[2]



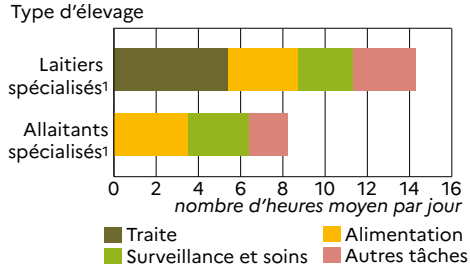
* Y compris les élevages de plein air intégral (sans bâtiment).
1. Ou inconnue.
2. Les élevages spécialisés sont 100 % allaitants ou laitiers, les élevages mixtes sont comptés dans la rubrique « tous types d'élevage ».
Champ : élevages de bovins d'au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins dans les 10 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Présence d'une infirmerie et pratique de vaccination



Champ : élevages de bovins d'au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins dans les 10 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Temps de travail consacré aux pratiques d'élevage



1. Les élevages spécialisés sont 100 % allaitants ou laitiers.
Champ : élevages de bovins d'au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins dans les 10 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Pratiques d'élevage

porcins

En 2015, les élevages de porcins disposent en moyenne de 3,4 bâtiments d'élevage pour une surface moyenne de 566 m² : 60 % des bâtiments font moins de 500 m². Ces bâtiments ont été construits ou rénovés pour 56 % d'entre eux après 2000.

L'espace dédié aux animaux varie entre 3 et 5 m² par truie en fonction du cycle de gestation (maternité ou post-sevrage) ; il est de 0,5 m² par porcelet et de l'ordre de 1 m² pour les porcs à l'engrais. Lorsqu'ils sont chauffés (maternité et nurserie et post-sevrage), les bâtiments utilisent l'électricité dans 8 cas sur 10. Les litières sont composées de caillebotis intégral dans 9 élevages sur 10. Les bâtiments sont aérés mécaniquement dans 85 % des cas mais l'air ne fait jamais l'objet de traitement.

Près des deux tiers des éleveurs de porcins disposent d'une infirmerie dédiée. La quasi-totalité des naisseurs-engraisseurs pratiquent la vaccination. En revanche, la vaccination est moins pratiquée par les engraisseurs.

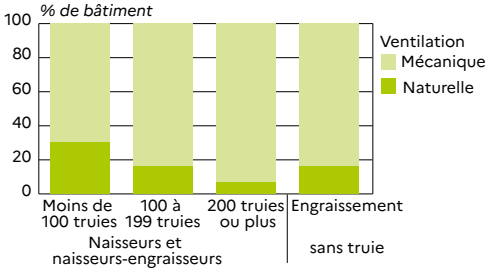
Le temps consacré aux pratiques d'élevages est en moyenne de 3 heures par jour pour les élevages d'engraissement et de 10 heures par jour dans les élevages naisseurs ou naisseurs-engraisseurs. Cependant, ce temps de travail varie fortement en fonction de la taille des élevages.

Bâtiments d'élevages porcins en 2015

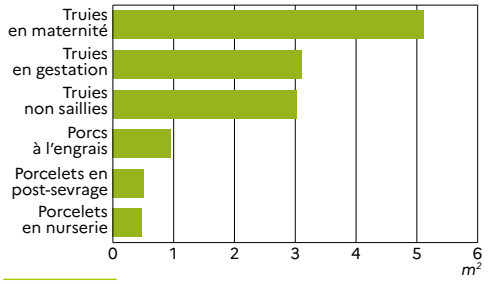
• Selon la surface et l'âge

Types d'élevages porcins	Nombre moyen de bâtiments	Surface moyenne des bâtiments	Répartition des bâtiments selon la date des derniers travaux		
			Avant 1980[1]	Entre 1980 et 2000	Après 2000
	nombre	*m²*	*%*		
Naisseurs et naisseurs engraisseurs	**4,3**	**590**	**3**	**39**	**59**
Moins de 100 truies	3,2	359	4	44	52
De 100 à 199 truies	4,0	488	3	40	58
200 truies ou plus	5,2	768	3	36	62
Engraissement sans truie	**2,1**	**484**	**3**	**49**	**47**
Tous types d'élevage	3,4	566	3	41	56

• Selon le type d'aération

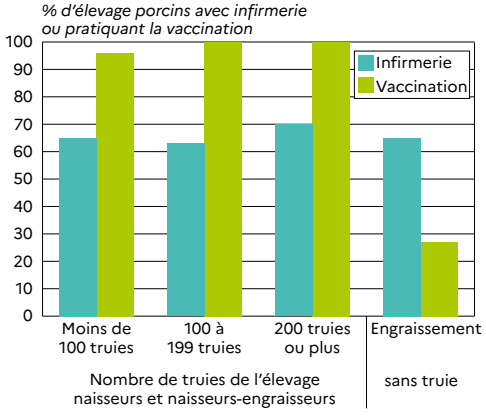


• Surface moyenne dédiée selon le type de porcins



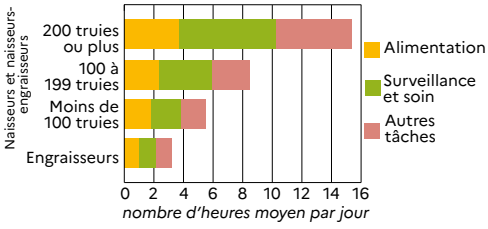
1. Ou inconnue.
Champ : élevages de porcins d'au moins 50 truies ou 300 porcins dans les 6 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Présence d'une infirmerie et pratique de vaccination



Champ : élevages de porcins d'au moins 50 truies ou 300 porcins dans les 6 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Temps de travail consacré aux pratiques d'élevage



Champ : élevages de porcins d'au moins 50 truies ou 300 porcins dans les 6 régions représentant au moins 95 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Pratiques d'élevage

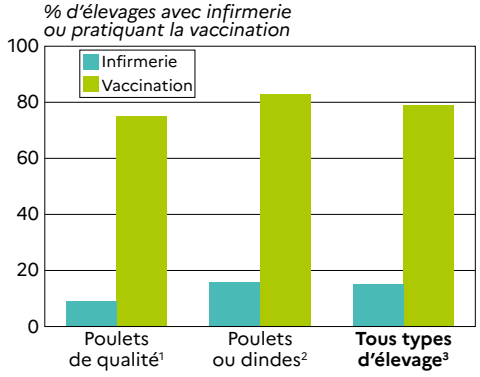
volailles de chair

En 2015, les élevages de volailles de chair disposent en moyenne de 2,6 bâtiments d'une surface de 500 m². Les élevages de poulets sous signe de qualité (label rouge, AOP ou bio) sont dans des bâtiments plus nombreux (3,4), mais plus petits (270 m² en moyenne). Plus de la moitié des bâtiments abritant des volailles de chair ont été construits ou rénovés depuis 2000, alors que 37 % l'ont été entre 1980 et 2000.

L'aération des bâtiments est naturelle dans neuf élevages de poulets sous signe de qualité sur dix. Près de la moitié des élevages de poulets standards ou de dindes disposent d'une ventilation mécanique. Quatre élevages avec signe de qualité sur dix bénéficient d'un éclairage naturel, contre un élevage sur dix de poulets standards, et quasiment aucun élevage de dindes. Les poulets sous signe de qualité ont systématiquement accès à un parcours extérieur arboré. Seul un élevage de poulets standards sur dix laisse les animaux accéder à un parcours extérieur.

La présence d'un local dédié aux soins est moins courante (15 %) que dans les élevages de gros animaux. La pratique de la vaccination est plus fréquente dans les élevages de volailles standards que dans les élevages de poulets sous signe de qualité (83 % contre 75 %). Le temps consacré aux pratiques d'élevage est de 4 heures par jour en moyenne dans les élevages avec signe de qualité ; il atteint 5 heures par jour en moyenne dans les élevages de poulets standards ou de dindes, généralement nettement plus grands.

Présence d'une infirmerie et pratique de vaccination



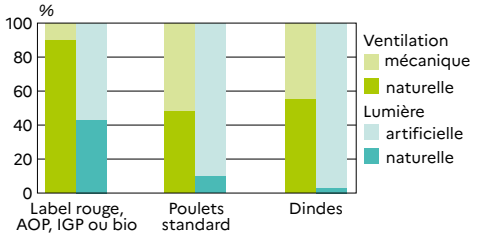
1. Exclusivement Label rouge, AOP, IGP ou bio.
2. Exclusivement standards.
3. Ayant des volailles de chair (y compris les élevages mixtes).
Champ : élevages de volailles d'une capacité supérieure à 4 000 capacités équivalent poulets représentant 97 % des poulets et 99 % des dindes.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Bâtiments d'élevages de volailles de chair en 2015

• Selon la surface et l'âge

Types d'élevages avicoles	Nombre moyen de bâtiments	Surface moyenne des bâtiments	Répartition des bâtiments selon la date des derniers travaux		
			Avant 1980[1]	Entre 1980 et 2000	Après 2000
	nombre	*m²*		%	
Poulets de qualité[2]	3,4	267	2	39	59
Poulets ou dindes[3]	2,1	863	5	38	58
Tous types d'élevage[4]	2,6	503	4	37	60

• Selon le type d'aération et d'éclairage

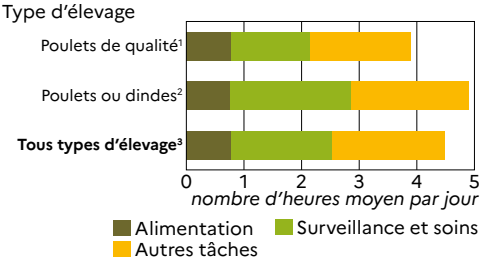


• Selon le type de parcours

Types d'élevages avicoles	Accès à un parcours	Aménagements sur le parcours			
		Aucun	Arbres	Abris artificiels	Autre
			%		
Poulets de qualité[2]	99	2	97	0	1
Poulets ou dindes[3]	9	10	88	2	0
Tous types d'élevage[4]	53	3	96	0	1

1. Ou inconnue.
2. Exclusivement Label rouge, AOP, IGP ou bio.
3. Exclusivement standards.
4. Ayant des volailles de chair (y compris les élevages mixtes).
Champ : élevages de volailles d'une capacité supérieure à 4 000 capacités équivalent poulets représentant 97 % des poulets et 99 % des dindes.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Temps de travail consacré aux pratiques d'élevage



1. Exclusivement Label rouge, AOP, IGP ou bio.
2. Exclusivement standards.
3. Ayant des volailles de chair (y compris les élevages mixtes).
Champ : élevages de volailles d'une capacité supérieure à 4 000 capacités équivalent poulets représentant 97 % des poulets et 99 % des dindes.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Pratiques d'élevage

ovins et caprins

En 2015, les élevages d'ovins disposent en moyenne de 1,7 bâtiment, d'une surface moyenne de 335 m² ; les exploitations laitières ont un bâti un peu plus vaste : 1,8 bâtiment pour 404 m² en moyenne. Les élevages de caprins disposent en moyenne de 1,8 bâtiment, d'une surface moyenne de 418 m² ; les élevages de 300 chèvres ou plus détiennent 2,2 bâtiments pour 778 m² en moyenne.

L'aération naturelle des bâtiments est dominante dans 93 % des élevages d'ovins et dans 91 % des élevages de caprins. La ventilation mécanique est plus répandue dans les élevages laitiers de brebis (19 %) ou dans les élevages de 300 chèvres ou plus (20 %).

Un tiers des élevages d'ovins ou de caprins disposent d'infirmeries dédiées aux soins. Trois quarts des élevages laitiers de brebis recourent à la vaccination contre la moitié pour les brebis nourrices ; 63 % des élevages de 300 chèvres ou plus y recourent contre 26 % des élevages de moins de 100 chèvres.

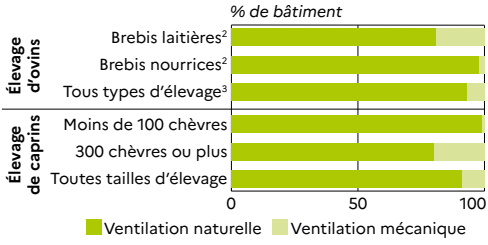
Le temps consacré aux pratiques d'élevage des ovins ou caprins élevés en bâtiment est assez similaire, avec en moyenne 8 heures par jour pour les ovins et 7 heures par jour pour les caprins. En revanche, les animaux élevés en pâture nécessitent moins de temps, un peu plus de 3 heures pour les ovins et près de 3 heures pour les caprins. La traite est l'activité la plus longue avec 3 heures par jour pour les deux types d'élevage en bâtiment.

Bâtiments d'élevages ovins et caprins en 2015

• Selon la surface et l'âge

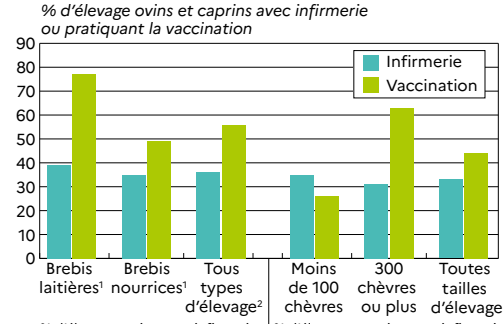
Types d'élevages ovins et caprins	Nombre moyen de bâtiments*	Surface moyenne des bâtiments	Répartition des bâtiments selon la date des derniers travaux		
			Avant 1980[1]	Entre 1980 et 2000	Après 2000
	nombre	*m²*	*%*		
Ovins					
Brebis laitières[2]	1,8	404	26	37	37
Brebis nourrices[2]	1,7	308	37	31	32
Tous types d'élevage[3]	1,7	335	35	33	33
Caprins					
Moins de 100 chèvres	1,4	194	25	37	38
300 chèvres ou plus	2,2	778	10	24	66
Toutes tailles d'élevage	1,8	418	17	33	50

• Selon le type d'aération



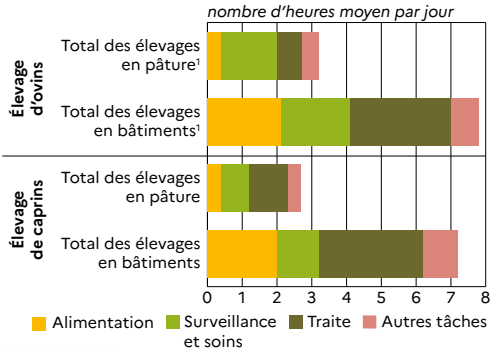
* Y compris les élevages de plein air intégral (sans bâtiment).
1. Ou inconnue.
2. Uniquement.
3. Y compris engraissement et mixtes.
Champ :
• élevages d'ovins d'au moins 25 brebis ou 100 ovins représentant au moins 95 % des effectifs ;
• élevages de caprins d'au moins 25 chèvres ou 100 caprins représentant au moins 94 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Présence d'une infirmerie et pratique de vaccination



1. Uniquement.
2. Y compris engraissement et mixtes.
Champ : • élevages d'ovins d'au moins 25 brebis ou 100 ovins représentant au moins 95 % des effectifs ;
• élevages de caprins d'au moins 25 chèvres ou 100 caprins représentant au moins 94 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

Temps de travail consacré aux pratiques d'élevage



1. Y compris engraissement et mixtes.
Champ :
• élevages d'ovins d'au moins 25 brebis ou 100 ovins représentant au moins 95 % des effectifs ;
• élevages de caprins d'au moins 25 chèvres ou 100 caprins représentant au moins 94 % des effectifs.
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015